



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 09 JUILLET 2026**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 39

Publié le : 16/07/2026

L'an deux-mille vingt-six et le neuf du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Présents : M. GACHON - M. AMAR - Mme ATTAF - M. ROBERT - M. MERSALI -
Mme CUILIERE - M. IZACARD - Mme MIGLIOR - M. PIQUET - Mme ROVARINO - M. SAURA -
Mme NERSESSIAN - Mme RAFIA - Mme BERTHOLLAZ - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN -
Mme MARTINEZ - M. SOW - Mme CHABROL - M. GUARDADO - M. MENGEAUD - Mme MORO -
Mme MERAKCHI - M. HANACHI - M. COPPENS - M. GACHET - M. WAHARTE - M. GAUDE -
Mme DEMOLON - M. BRAVI - Mme GIRAUD - Mme RAPETTO - Mme SIDOU - M. FARRUGIA -
Mme NIETO

Excusé(s) avec Pouvoir : Mme CZURKA à M. AMAR - M. SAHRAOUI à M. GUARDADO - M. BENIHYA à M. IZACARD - Mme BIRON à M. PIQUET

Absent(s) :

Secrétaire de séance : M. COPPENS

**BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS OPEREES PAR LA COMMUNE DE VITROLLES AU
TITRE DE L'ANNEE 2025**

N° Acte : 3.6

Délibération n°26-142

Vu l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisant que le bilan des acquisitions et des cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 200 habitants par celle-ci, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal.

Considérant que la Commune de Vitrolles a réalisé des opérations d'acquisitions et de cessions au titre de l'année 2025, portant sur le foncier annexé à la présente délibération.

Considérant qu'il convient d'entériner ce bilan financier.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, vote par 37 voix Pour et 2 Abstentions (NIETO Béatrice / FARRUGIA Philip)

PREND ACTE du bilan des acquisitions (pour un montant total de 2 € HT) et des cessions (pour un montant total de 888 700 €), opérées au titre de l'année 2025, sur le territoire communal, tel qu'annexé à la présente délibération.

DIT que ce bilan est joint au compte administratif de la Commune.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Secrétaire de Séance

M. COPPENS



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 16 juillet 2026

P. le Maire et par délégation
Le Directeur des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

M. HABASTIDA



BILAN DES ACQUISITIONS 2025						
Lieu	Parcelle cadastrale	Propriétaire/Vendeur	Montant HT	Frais notariés	Date d'entrée/Acte notarié	Montant
Chemin vert	DC 186 (818 m²)	SNC LIDL FRANCE	1 €	1 323,36 € 339,26 €	3 et 4 décembre 2025	1 323,36 € 339,26 €
allée Jeanne de Laval	AE 428, AE 429, AE 437, AE 438 (2280 m²)	ASL JEANNE LAVAL	1 €	303,00 €	27-nov-25	303,00 €

2 €

BILAN DES CESSIONS 2025						
Lieu	Parcelle cadastrale	Acquéreur	Montant HT	Frais notariés	Date de sortie/Acte notarié	Montant
Voie d'Autriche	AT 95, AT 97, AT 109, AT 617 (1440 m²)	CCIMP	35 000 €		1 et 2 octobre 2025	35 000,00 €
angle rue Clair Soleil / rue des Caucaires	BR 750 (401 m²)	M. BILLELLA Mathias & Mme HAUF Stéphanie	183 700 €		22 et 24 avril 2025	183 700,00 €
45 boulevard Paul Guigou - Logements GS ROUSSEAU	CP 2, CP 127, CP 128, CP 129, CP 131, CP 132, CP 133, CP 135, CP 136 (6195 m²)	LOGIS MEDITERRANEE (1001vies habitat)	670 000,00 €		18-déc.-25	33 500,00 € 636 500,00 €

888 700 €

